

## **Leçon 8    3<sup>ème</sup> trimestre 2010**

### **Sabbat après-midi, le 14 août 2010**

Les Juifs s'étaient toujours glorifiés de la mission divine qui leur avait été confiée. Puisque Dieu leur avait clairement indiqué autrefois la manière hébraïque de lui rendre un culte, il était inadmissible à leurs yeux qu'un changement quelconque puisse être apporté à ce qui avait été prescrit. Selon eux, les lois et les cérémonies juives devaient être incorporées au christianisme. Ces judaïsants étaient lents à discerner la fin de ce qui avait été aboli par la mort du Christ ; ils n'arrivaient pas à comprendre que tous les sacrifices rituels n'avaient fait que préfigurer la mort du Fils de Dieu en qui le type avait rencontré son antitype et que, par conséquent, les rites et les cérémonies de la religion juive étaient désormais périmés.

Paul s'était glorifié de son rigorisme pharisaïque ; mais depuis que le Christ s'était révélé à lui sur le chemin de Damas, il concevait nettement la mission du Sauveur et l'œuvre qu'il lui avait confiée pour la conversion des Gentils ; de plus, il comprenait pleinement la différence entre une foi vivante et un formalisme sans vie. Cependant, Paul se considérait toujours comme un fils d'Abraham, et il respectait l'esprit et la lettre des dix commandements aussi fidèlement qu'avant sa conversion au christianisme. Mais il savait que toutes les cérémonies typiques devaient cesser puisque ce qu'elles préfiguraient s'était réalisé et que la lumière de l'Evangile inondait de sa gloire la religion juive, donnant ainsi une signification nouvelle à ses anciens rites.

*The Story of Redemption*, pp. 305, 306 ; *L'Histoire de la rédemption*, pp. 314, 315.

### **Dimanche, le 15 août 2010**

Le peuple de Dieu, qu'il a appelé son trésor particulier, a eu le privilège d'avoir un double système de loi : la morale et la cérémonielle. La première, rappelant la création, pour qu'on se souvienne que le Dieu vivant a créé le monde: elle reste en vigueur pour tous les hommes à travers tous les âges; l'autre, donnée parce que l'homme transgressait la loi morale, consistait en sacrifices et en offrandes qui annonçaient la future rédemption. Chacune est claire et différente de l'autre.

La loi morale fut dès la création une partie essentielle du plan de Dieu, et elle était aussi immuable que Lui. La loi cérémonielle devait répondre à un but particulier dans le plan de Christ pour le salut de la race humaine. Le système symbolique des sacrifices et des offrandes fut établi pour qu'à travers eux le pécheur puisse discerner la grande offrande : Christ. Mais les Juifs étaient si aveuglés par l'orgueil et le péché que seuls quelques-uns d'entre eux purent voir au-delà de la mort des animaux une expiation pour le péché ; et lorsque Christ, préfiguré par ces offrandes, vint, ils ne purent le discerner. La loi cérémonielle était glorieuse ; elle était le moyen prévu par Jésus-Christ en conseil avec son Père, pour aider au salut de la race humaine. Tous les symboles avaient Christ comme objet. Adam vit Christ préfiguré dans l'animal innocent qui souffrait le châtement de la transgression commise contre la loi de Jéhovah.

*Review and Herald*, May 6, 1875;  
*Commentaires d'Ellen White* sur 2 Corinthiens 3:7-11.

Le désir de Paul était que ses frères puissent voir la grande gloire d'un Sauveur pardonnant le péché, qui donnait toute sa signification à l'économie juive tout entière. Il désirait aussi qu'il leur fût donné de comprendre qu'en venant au monde pour mourir en sacrifice au profit de l'homme, le Christ avait fait que le type rencontre son antitype.

La loi cérémonielle a perdu sa force lorsque le Christ est mort sur la croix en guise de sacrifice pour le péché. Elle était néanmoins en rapport avec la loi morale, ce qui la rendait glorieuse. Le tout portait l'empreinte de la divinité et exprimait la sainteté, la justice de Dieu. Et si le ministère d'une dispensation qui allait être abolie était glorieux, combien plus glorieuse la réalité, quand le Christ a été révélé, communiquant à tous les croyants son Esprit vivifiant et sanctifiant !

*Review and Herald*, April 22, 1902; *Messages choisis*, vol. 1, p. 280.

### **Lundi, le 16 août 2010**

Paul déclare qu'en ce qui concerne la loi, apparemment il était irréprochable, mais quand il put discerner le caractère spirituel de la loi, quand il se vit dans ce saint miroir, il découvrit qu'il était pécheur. A vues humaines il s'était abstenu de pécher, mais quand il sonda les profondeurs de la loi divine, il se vit comme Dieu le voyait. Il s'humilia et confessa sa culpabilité. Au lieu de s'éloigner du miroir en oubliant ce qu'il y avait vu, il éprouva une sincère repentance envers Dieu et mit toute sa foi dans le Seigneur Jésus-Christ. Il fut lavé, purifié. Il dit: "Je n'ai connu le péché que par la loi. Car je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi n'eût dit: Tu ne convoiteras point. Et le péché, saisissant l'occasion, produisit en moi par le commandement toutes sortes de convoitises; car sans loi le péché est mort. Pour moi, étant autrefois sans loi, je vivais; mais quand le commandement vint, le péché reprit vie, et moi je mourus. Ainsi, le commandement qui conduit à la vie se trouva pour moi conduire à la mort."

Le péché lui apparut dans toute sa laideur et il se reconnut tel qu'il était. Il devint humble. Il cessa d'avoir une haute opinion de lui-même et il donna toute la gloire à Dieu. Il ne rechercha plus la grandeur. Il n'eut plus aucun désir de se venger, et il apprit à supporter les injures et le mépris. Il ne rechercha plus les alliances humaines, les positions ou les honneurs. Il n'abaissa pas autrui pour s'élever. Il devint aimable, doux et humble de cœur, instruit à l'école du Christ. Quand des épreuves surgissaient à cause de son labeur intense en faveur des âmes, il s'inclinait dans la prière et son amour augmentait. Il aimait chaque église; il s'intéressait à chaque âme parce que chacune avait été rachetée par le sang de Christ.

*Review and Herald*, July, 22, 1890; *Commentaires d'Ellen White* sur Romains 7:7-9.

En racontant son expérience, l'apôtre Paul exprime une vérité importante concernant la conversion. "Autrefois", dit-il, "j'étais sans loi, et je vivais"; il ne se sentait pas condamné; "mais quand le commandement est venu", quand la loi de Dieu s'imposa à sa conscience, "le péché a repris vie, et moi, je suis mort". Il se reconnut pécheur, condamné par la loi divine. Notez ceci: c'est Paul qui est mort, non pas la loi.

Ellen G. White Comments, *SDA Bible Commentary*, vol. 6, p. 1076 ;  
*Commentaires d'Ellen White* sur Romains 7 :7-9.

L'apôtre fait une claire distinction entre la condition du transgresseur avoué qui ose vivre en défiant la loi de Dieu, alors qu'il prétend être saint, et la condition de celui qui,

bien qu'il s'applique à satisfaire les exigences de la loi de Dieu, voit tout de même des défauts dans son caractère, s'incline avec humilité devant Dieu et confesse son péché.

*Signs of the Times*, April 30, 1896.

### **Mardi, le 17 août 2010**

Il ne suffit pas d'entrevoir la bonté de Dieu, sa bienveillance, sa tendresse paternelle. Il ne suffit pas de discerner la justice de sa loi et de constater qu'elle est fondée sur le principe éternel de l'amour. L'apôtre Paul avait connaissance de tout cela quand il disait: "Je reconnais que la loi est bonne"; "la loi est sainte, et le commandement est saint, juste et bon". Mais il ajoutait dans l'amertume de son désespoir: "Je suis charnel, vendu au péché" (Ro.7:16, 12, 14). Il soupirait après une sainteté et une justice qu'il se sentait incapable de réaliser, et il s'écriait: "Misérable que je suis! Qui me délivrera du corps de cette mort?" (Ro.7:24). Tel est le cri qu'ont poussé en tout temps et en tout lieu les âmes écrasées par le sentiment du péché. Pour tous, il n'y a qu'une réponse: "Voici l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde" (Jean 1:29).

*Steps to Christ*, p. 19 ; *Le meilleur chemin*, p. 17.

La loi divine, telle qu'elle est présentée dans les Ecritures, a de vastes exigences. Chaque principe en est saint, juste et bon. La loi place les hommes sous son obligation par rapport à Dieu ; elle atteint les pensées et les sentiments ; elle produira la conviction du péché chez quiconque reconnaîtra ses transgressions. Si la loi ne concernait que la conduite extérieure, les hommes ne se sentiraient pas fautifs à cause de leurs mauvaises pensées, leurs désirs et leurs desseins coupables. Mais la loi exige que l'âme elle-même soit pure et l'esprit saint, que pensées et sentiments soient en accord avec la règle de l'amour et de la justice.

Par ses enseignements le Christ a montré la vaste portée des principes de la loi promulguée au Sinaï. Il a fait une application vivante de la loi dont les principes restent à tout jamais la grande règle de la justice, par laquelle tous seront jugés au grand jour où se tiendra le jugement, et où les livres seront ouverts. Il est venu accomplir toute justice; en tant que chef de l'humanité il a montré à l'homme comment agir de même, s'acquittant scrupuleusement de chaque devoir envers Dieu. Personne n'est contraint de perdre le ciel, vu la mesure de grâce offerte à tout homme. Quiconque s'y efforce peut atteindre à la perfection du caractère. Ceci constitue le vrai fondement de l'alliance nouvelle offerte par l'Evangile. La loi de Jéhovah est l'arbre; l'Evangile est la floraison parfumée et le fruit porté par cet arbre.

Quand l'Esprit de Dieu révèle à un homme la pleine signification de la loi, un changement de cœur se produit. En dépeignant à David son véritable état, le prophète Nathan lui fit reconnaître ses péchés et s'en détacher. David accepta le conseil avec douceur et s'humilia devant Dieu. Il déclara : « La loi de l'Eternel est parfaite : elle restaure l'âme. Les enseignements de l'Eternel sont vrais : ils donnent la sagesse aux simples. Les préceptes de l'Eternel sont droits : ils réjouissent le cœur. Les commandements de l'Eternel sont une lumière : ils éclairent les yeux. La crainte de l'Eternel purifie : elle subsiste à perpétuité. Les jugements de l'Eternel ne sont que vérité: ils sont tous également justes ; ils sont plus désirables que l'or, même que beaucoup d'or fin, plus doux que le miel, que le suc même des rayons de miel. Aussi ton serviteur est-il éclairé par eux ; grande est la récompense de ceux qui les observent ! Qui peut connaître ses égarements ? Pardonne-moi les fautes que j'ignore ! Préserve aussi

ton serviteur des péchés volontaires : que je ne sois pas leur esclave. Alors je serai sans reproche et pur de grands péchés. Que les paroles de ma bouche et la méditation de mon cœur te soient agréables, ô Eternel, mon rocher, mon rédempteur ! » (Psaume 19 : 8-15, version synodale.)

*Selected Messages*, bk.1, pp. 211, 212; *Messages choisis*, vol. 1, pp. 248, 249.

### **Mercredi, le 18 août 2010**

Dieu a choisi les hommes depuis l'éternité pour qu'ils soient saints. "Ce que Dieu veut, c'est votre sanctification". La loi de Dieu ne tolère aucun péché, elle réclame une obéissance parfaite. L'écho de la voix de Dieu nous parvient toujours, elle répète: plus saint, encore plus saint. Et notre réponse doit toujours être: Oui, Seigneur, encore plus saint. La sainteté est à la portée de tous ceux qui la recherchent avec foi, non à cause de leurs bonnes œuvres mais à cause des mérites de Christ. Le pouvoir divin est donné à chaque âme qui lutte pour remporter la victoire sur le péché et sur Satan.

La justification signifie le salut d'une âme, pour qu'elle parvienne à la sanctification, et par la sanctification, à la vie du ciel. La justification signifie que la conscience, purifiée des œuvres mortes, est placée là où elle peut recevoir la bénédiction de la sanctification. Ellen G. White Comments, *SDA Bible Commentary*, vol. 7, p. 908 ;

*Commentaires d'Ellen White* sur 1 Thessaloniens 4 :3.

Les Ecritures nous recommandent de consacrer à Dieu notre corps, notre âme, notre esprit. En ceci nous devons être les collaborateurs de Dieu. On peut faire beaucoup pour rétablir en l'homme l'image morale de Dieu, pour améliorer les capacités physiques, morales et spirituelles. De grands changements peuvent être opérés dans l'organisme physique par l'obéissance aux lois divines et l'abstention de tout ce qui peut souiller le corps. Et s'il est vain de vouloir prétendre à la perfection de la chair, le chrétien peut obtenir une perfection de l'âme. Les péchés peuvent être parfaitement pardonnés grâce au sacrifice consenti en notre faveur.

Il faut compter non pas sur ce que l'homme peut faire, mais sur ce que Dieu peut faire par le Christ en faveur de l'homme. Si nous nous donnons à Dieu sans réserve, avec une foi entière, le sang du Christ nous purifie de tout péché. La conscience est affranchie de la condamnation. Chacun peut devenir parfait en Jésus-Christ par la foi en son sang. Dieu soit loué de ce que nous ne nous heurtons pas à des impossibilités. Nous pouvons réclamer la sanctification. Nous pouvons jouir de la faveur divine. Nous n'avons pas à nous demander ce que Dieu ou ce que le Christ pense de nous, mais ce que Dieu pense du Christ, notre Substitut. Vous êtes acceptés en le Bien-Aimé. Le Seigneur montre à celui qui croit et se repent que le Christ accepte la reddition de l'âme afin de la modeler et de la façonner à sa propre image.

*Selected Messages*, bk. 2, pp. 32, 33; *Messages choisis*, vol. 2, pp. 36, 37.

Il y a ici une œuvre à accomplir ; c'est à l'homme de se placer devant le miroir qu'est la loi de Dieu, de discerner ses défauts et de rejeter ses péchés en lavant la robe de son caractère dans le sang de l'Agneau. Le cœur qui reçoit l'amour du Christ et vit de l'espoir d'être transformé à son image lorsque nous le verrons tel qu'il est, ne connaîtra plus ni envie, ni orgueil, ni méchanceté, ni duplicité, ni conflits, ni mauvaise action. La religion du Christ donne pureté et dignité à celui qui la professe, quelles qu'aient été sa

Web page: [www.adventverlag.ch/egw/f](http://www.adventverlag.ch/egw/f)

position sociale et ses fréquentations antérieures. Ceux qui deviennent de vrais chrétiens acquièrent une force mentale et morale plus grande que celle qu'ils possédaient auparavant. Tous ceux qui étaient avilis par le péché et le crime peuvent, par les mérites du Sauveur, se trouver placés dans une position à peine inférieure à celle des anges.

Cependant, le pécheur qui, sous l'influence de l'Évangile, accepte le salut du Christ comme une grâce, ne continue pas à transgresser la loi de Dieu. Lorsque la lumière de la vérité pénètre en son esprit, qu'il comprend pleinement les exigences de Dieu et se rend compte de l'étendue de ses fautes, il réforme sa manière d'agir, devient fidèle à Dieu par la force que lui communique son Sauveur et mène une vie nouvelle empreinte de pureté.

*God's Amazing Grace*, p. 232; *La puissance de la grâce*, p. 233.

#### **Jeudi, le 19 août 2010**

L'influence raffinante de la grâce de Dieu change la disposition naturelle de l'homme. Le ciel ne serait pas un objet des désirs de l'esprit charnel ; son cœur naturel et profane ne ressentirait aucune attirance pour ce qui est pur et saint ; et s'il était possible d'y entrer, ils ne trouveraient rien qui corresponde à leurs aspirations dans leur condition pécheresse. Les propensions charnelles qui règnent dans le cœur naturel doivent être subjuguées par la grâce de Christ, avant que l'homme déchu ne puisse être élevé à l'harmonie du ciel et goûter la société des anges purs et saints. Quand l'homme meurt au péché et est stimulé à vivre une vie nouvelle en Christ Jésus, l'amour divin remplit le cœur ; la compréhension est sanctifiée ; on boit de la fontaine inextinguible de joie et de connaissance ; et la lumière d'un jour éternel brille sur ses pas, car la lumière de la vie en lui brille continuellement.

Brochure: *Redemption: or the Teachings of Paul and His Mission to the Gentiles*, p. 73.

La connaissance de Dieu vient de ce que l'on sait des exigences de la loi divine. L'expérience qui est ainsi acquise sera proportionnelle au développement de la vie, proportionnelle à la capacité de recevoir, et à la fidélité avec laquelle les capacités sont utilisées à la gloire de Dieu. Il n'y a pas de demi-mesure à ce sujet. Prétendre être qui que ce soit ne correspond à rien. Notre connaissance sera proportionnée à la similitude du caractère de Christ. Obtenir cette connaissance sera pour ceux qui la reçoivent la vie éternelle. Notre connaissance ne peut prendre sa place. Nous pouvons avoir toute la connaissance des sujets profanes qui est accessible à l'esprit, mais cette connaissance ne communique pas les mystères de la vie supérieure. La vocation céleste demande des capacités plus vastes, plus grandes, plus élevées. Des paroles ne peuvent jamais impartir cette connaissance. Elle vient de Dieu. L'ayant obtenue, nous sommes passés de la mort spirituelle à la vie spirituelle, connaissant Celui qui est notre vie, notre sanctification et notre justice.

Ceux qui ont obtenu cette connaissance apprécient à sa juste valeur le privilège de la communion avec Celui qui est leur vie, Celui auquel ils croient. Il déclare à tous ceux qui Le reçoivent qu'Il leur donnera la puissance pour devenir fils de Dieu. C'est à Lui qu'ils ont confié la garde de leur âme. Leur connaissance de Dieu et de Christ, le Rédempteur, est authentique. Ils savent que si ce tabernacle terrestre était dissous, ils ont un home qui n'est pas fait de main d'homme mais qui est éternel dans le ciel.

*Manuscript Releases*, vol. 12, pp. 215, 216.

Ceux qui sont amoureux d'une religion de fantaisie n'ont pas envie de détruire le vieil homme avec ses actions et de contrôler chaque pensée rebelle sous la puissance de Christ. Ils ne désirent pas se soumettre au contrôle de l'Esprit de Dieu. En effet celui-ci agit dans le cœur humain pour rejeter la corruption et établir les principes vitaux de la vertu, de la tempérance, de la piété, de la gentillesse fraternelle et de l'amour semblable à celui du Christ. Cependant ceux qui reçoivent l'Esprit de Dieu, quoiqu'ils aient été morts dans les péchés, feront l'expérience de l'action active de cette puissance qui a ressuscité Jésus-Christ des morts. La puissance vitale du Saint-Esprit ressuscitera ceux qui prennent conscience de leur incapacité et qui viennent à Christ en confessant leurs péchés et en croyant en Lui. Toutes les facultés doivent être mises sous le contrôle de l'Esprit de Dieu. L'humanité par elle-même toute seule peut lutter de toutes ses forces, peut faire appel à la raison, à l'éloquence et à la philosophie. Elle peut chercher à réparer les ruines d'un monde déchu et désordonné ; elle peut écouter les théories des hommes. Mais la question qu'il faudrait poser est la suivante : Quels ont été les résultats ? Jésus répond : « sans moi vous ne pouvez rien faire ». Quand toute la sagesse des écoles, toute l'accumulation des capacités humaines, tentent de donner une solution à ceux qui sont morts dans les péchés, elles ne servent à rien pour la réformation du caractère. L'égoïsme humain reste dans toute sa dépravation. L'Esprit de Dieu seul peut rendre l'homme pur et le garder dans cette condition. Son œuvre sur l'âme est représentée comme apportant la vie aux morts, et la libérant de l'esclavage du péché, alors qu'elle était sous la condamnation de la loi, et que la colère et la tribulation tombaient sur chaque personne coupable. C'est la grâce de Christ qui donne le salut à chaque personne qui Le reçoit. Ceux qui sont convertis, font l'expérience de la paix et de l'assurance pour toujours. Au lieu d'être des esclaves, ils sont libérés par Jésus-Christ. Amenés à la liberté d'enfants obéissants ils peuvent dire : « Je me réjouis dans la loi de Dieu selon l'homme intérieur. »

*Signs of the Times*, November 5, 1894.

#### **Vendredi, le 20 août 2010**

Pour aller plus loin :

*Le ministère de la guérison*, pp. 62-65 ; 388-391.

*Avec Dieu chaque jour*, p. 327.

*Messages choisis*, vol. 1, pp. 248-252 ; 362-364.